

Cantal

Le Cantal bénéficie d'ores et déjà pleinement des mesures de France Relance.

Volet écologie

France Relance c'est 797 200 euros mobilisés pour la rénovation des bâtiments de l'Etat, pour un meilleur confort des agents et des usagers, notamment :

- La rénovation énergétique du commissariat d'Aurillac
- Le remplacement des fenêtres du palais de justice
- Le remplacement des chaudières à fioul des sous-préfectures de St Flour et Mauriac.

France Relance a accompagné les Cantaliens dans le verdissement de leur véhicule automobile avec plus de 380 primes à la conversion et 135 bonus écologiques accordés depuis juillet 2020.

En 2020, ce sont près de 390 particuliers qui se sont saisis de MaPrimeRénov' pour réaliser 4,3 millions d'euros de travaux, pour réduire l'empreinte carbone de leur logement dont 1,7 million d'euros d'aides de l'Etat.

Volet Compétitivité

France Relance c'est un soutien à l'industrie cantalienne : 3 entreprises du département ont bénéficié dès 2020 de 6,6 millions d'euros pour réaliser près de 50 millions d'euros d'investissement :

- 2 entreprises *via* le dispositif « Territoires d'industrie »
- 1 entreprise *via* le dispositif « résilience ».

France Relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production de 15,6 millions d'euros pour plus de 1 640 entreprises du département.

Il ne faut pas abandonner notre lien à l'international, c'est pourquoi France Relance a accompagné 3 entreprises du Cantal à l'export.

France Relance c'est aussi le souci de maintenir un réseau de services culturels, de préserver notre patrimoine et notamment les monuments historiques :

La mise en valeur du site de St Géraud à Aurillac, bénéficiera de 400 000 euros de France Relance pour contribuer à la préservation du site, auxquels s'ajoutent 10 000 euros d'étude préalable à la restauration du buffet d'orgue.

Volet Cohésion

France Relance c'est donner des perspectives aux jeunes cantaliens avec le plan « 1 jeune, 1 solution », en 2020 :

- 40 primes à l'embauche financées par France Relance
- 288 contrats d'apprentissage aidés par France Relance.

Déploiement du plan de relance

France Relance c'est l'Etat aux côtés des communes cantaliennes dans leurs projets d'investissement local : 37 communes ont bénéficié de 2,1 millions d'euros de dotation à l'investissement local pour réaliser 6,8 millions d'euros d'investissements publics et notamment :

- la mise en valeur du patrimoine, la mise en place d'un arrosage écologique et des travaux de réhabilitation d'assainissement à Murat
- la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac, pour les travaux de réhabilitation et de sécurisation des réservoirs de Coissy et ouvrages annexes, afin de sécuriser l'alimentation en eau potable
- pour l'aménagement de la voie d'accès au monastère de la Thébaïde à Arches, afin de valoriser le site, de renforcer son attractivité et de sécuriser son accès lors d'évènements
- pour la construction d'un captage supplémentaire à Maurs pour sécuriser l'alimentation en eau potable de la commune.

La liste des projets et plus d'informations, chaque mois, sur <http://www.cantal.gouv.fr/france-relance-r2828.html>.



Pose de la première pierre dans la commune de Murat, en présence de Serge Castel, préfet du Cantal, Bernard Delcros, sénateur du Cantal, Bruno Faure, président du Conseil départemental, Martine Guibert, vice-présidente de la Région Auvergne-Rhône Alpes, Didier Achalme, président de Hautes Terres Communauté, et Gilles Chabrier, maire de Murat.